

## COMMUNE DE VILLAGE-NEUF

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers Municipaux :

**Séance du 27 mars 2025**

sous la présidence de Madame Isabelle TRENDEL, Maire

élus en fonction : 27  
présents : 24  
excusés : 3 dont 3 procurations  
absent : /



### 3<sup>ème</sup> QUESTION A L'ORDRE DU JOUR

#### **Compte Administratif et Compte de Gestion de l'exercice 2024**

#### **3-2. Bilan des opérations immobilières réalisées par la commune de Village-Neuf - Année 2024**

Mme la Maire expose :

En application de l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

Pour l'année 2024, le bilan des opérations immobilières de la commune de Village-Neuf peut être présenté comme suit :

#### **A - Achat de terrains non bâtis**

##### **A1. Achat d'un terrain - Lieudit « Hasenacker »**

Désignation cadastrale :

- section 13 parcelle n° 60 de 13,28 ares

Prix d'achat : 1 328,00 €

Vendeurs : Consorts SIGRIST

RN n° 23.792 – Maître Christophe FRISCH, Notaire à Huningue.

## **B - Vente de terrains non bâtis**

### **B1. Vente d'un terrain - Lieudit « Koepfele »**

Désignation cadastrale :

- section 9 parcelle n° 341/60 de 0,03 are

- section 9 parcelle n° 342/60 de 0,49 are

soit un total de 0,52 are

Prix de vente : 12 900,00 €

Acheteurs : M. et Mme SPINDLER Christian et Martine

RN n° 24.202 – Maître Alain WALD, Notaire à Huningue.

### **B2. Vente d'un terrain - Lieudit « Au »**

Désignation cadastrale :

- section 2 parcelle n° 361/87 de 0,80 are

Prix de vente : 4 000,00 €

Acheteurs : M. et Mme WALLE Bruno et Marisa

RN n° 24.203 – Maître Alain WALD, Notaire à Huningue.

## **C - Achat de terrains bâtis**

### **C1. Achat d'une maison individuelle située 8 rue des Etoiles**

(Acquisition par l'EPF d'Alsace dans le cadre d'une convention de portage foncier)

Désignation cadastrale :

- section 16 parcelle n° 676/92 de 11,30 ares

Prix d'achat : 415 000,00 €

Vendeurs : M. et Mme JUND Jean et Aliette

RN n° 23.725 – Maître Alain WALD, Notaire à Huningue.

**C2. Achat d'une maison individuelle située 19b rue de Rosenau**

Désignation cadastrale :

- section 3 parcelle n° 828/196 de 8,62 ares

- section 3 parcelle n° 829/196 de 6,53 ares

- section 3 parcelle n° 830/196 de 1,49 are

soit un total de 16,64 ares

Prix d'achat : 450 000,00 €

Vendeurs : Consorts STEHLÉ

RN n° 55.793 – Maître Pauline HURTH, Notaire à Hégenheim.

**D - Vente de terrains bâtis**

Néant

Le Conseil Municipal en prend acte.

-----  
Pour extrait conforme :  
Village-Neuf, le 1<sup>er</sup> avril 2025

Le secrétaire,



Olivier CRELEROT

La Maire,



Isabelle TRENDEL

Délibération certifiée exécutoire le 1<sup>er</sup> avril 2025  
Signé : Mme la Maire, Isabelle TRENDEL